

termes de la motion qui mettent en doute les bonnes intentions du gouvernement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Aiken:** Monsieur l'Orateur, le ministre consent-il à répondre à une question? Elle a trait à sa déclaration au sujet de l'envoi du bill C-197 au comité. Le ministre dirait-il à la Chambre quels amendements en principe, et s'il en est, le gouvernement accepterait au comité permanent, si le projet de loi y parvient? Je n'ai jamais vu le gouvernement accepter des amendements en principe.

**L'hon. M. Lang:** Je n'ai pas l'avantage d'être à la Chambre depuis bien longtemps. Je n'ai certes pas l'avantage évident de l'honorable vis-à-vis. Je pense que la majorité des membres d'un comité pourrait approuver n'importe quel amendement.

**M. Aiken:** La majorité au comité est composée de députés libéraux.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Southam) a la parole.

**M. Aiken:** Vous admettez qu'il n'y aura pas d'amendement.

**Une voix:** Non.

**M. Aiken:** C'est ce que vous dites.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre.

**M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, il est de mon devoir de prendre part au débat cet après-midi en tant que député d'une circonscription de l'Ouest, que touche profondément la situation économique de l'agriculture, et je suis heureux de le faire. Je tiens à féliciter le député de Saskatoon-Biggan (M. Gleave) qui a présenté la motion et signalé à la Chambre le grave problème qu'affronte l'industrie agricole. Permettez-moi de citer la motion pour rafraîchir la mémoire des députés:

Que la Chambre demande au gouvernement de prendre le contre-pied de sa politique qui a délibérément déprimé l'économie agricole du pays, entraînant un chômage excessif, une perte de revenu, un ralentissement de la croissance économique et de sombres perspectives d'avenir; et qu'elle presse le gouvernement d'assurer, par des mesures concrètes, une économie rurale dynamique, composante essentielle de la société canadienne.

Cette motion contient des principes fondamentaux. Je félicite le député de Kent-Essex (M. Danforth) de la manière habile dont il a exposé à la Chambre l'appui que notre parti accorde à la motion. Je veux aussi féliciter le député d'Annapolis Valley (M.

Nowlan) et celui de Crowfoot (M. Horner) pour avoir parlé dans le même sens. Tous les députés qui représentent une circonscription rurale, indépendamment de leur affiliation politique, devraient appuyer la motion à l'étude. Il semble que la politique agricole actuelle du gouvernement est destinée à procurer des produits alimentaires bon marché aux dépens du producteur.

Lundi, le ministre des Finances (M. Benson) a annoncé le déblocage du dollar canadien. Qu'en adviendra-t-il pour notre industrie agricole? Si le dollar canadien atteint la parité avec le dollar américain, il en coûtera aux cultivateurs canadiens des millions de dollars par an. Par exemple, si nous vendons 350 millions de boisseaux de blé pendant la prochaine campagne agricole, il en coûtera 21 millions de dollars aux cultivateurs si notre dollar atteint la parité et s'y maintient. Du moment où le dollar a augmenté de 4c., le cours du blé a immédiatement baissé de 6c. le boisseau pour pouvoir concurrencer les cours mondiaux. Si le dollar devait monter encore, le prix du blé baisserait d'autant. Cela s'applique à toutes les autres céréales d'exportation comme l'avoine, l'orge, le seigle et les graines oléagineuses, sans parler des milliers de dollars en bétail ou en produits de boucherie que les Canadiens exportent chaque année.

Cet après-midi, j'ai écouté avec intérêt lorsque le ministre de l'Agriculture (M. Olson) nous a récité sa longue liste de mesures législatives concernant l'agriculture. La plupart de celles qu'il a mentionnées datent déjà de 10 ou 12 ans, au temps des bonnes lois agricoles du parti conservateur-progressiste. Si bonnes ces mesures soient-elles, nous avons besoin de plus de programmes législatifs pour satisfaire les besoins actuels. Mardi dernier, comme en fait foi le *hansard* à la page 7602, j'ai posé la question suivante au ministre:

J'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Vu l'état déplorable de l'agriculture et la libération du dollar canadien, dimanche dernier, qui n'a fait qu'empirer les choses, puis-je demander au gouvernement quand il va nous communiquer ses politiques agricoles, que nous attendons depuis si longtemps?

Le ministre a répondu:

Nous vous avons annoncé nos décisions de temps à autre, et la somme de ces décisions constitue notre politique générale, que nous pourrions de nouveau modifier ici et là.

C'est inacceptable. C'est ce que nous dit le ministre depuis son entrée en fonction, et ce que nous disaient ses prédécesseurs. Il ne semble pas exister de politique de coordination. Pour l'agriculture, on procède par bribes. De temps à autre, on annonce des mesures,